

## **RENTRÉE 2025 : INSCRIPTION AU LYCÉE CHARLES DE GAULLE**

Mon enfant sera scolarisé, en 2025/2026, au lycée Charles de Gaulle en classe de Seconde générale et technologique.

Les inscriptions auront lieu :

- Lundi 30 juin 2025 entre 16h30 et 19h30
- Mardi 1er juillet 2025 entre 16h30 et 19h30
- Mercredi 02 juillet 2025 entre 7h30 et 14h30.

Le choix des options de 3<sup>e</sup> langue vivante (italien ou japonais) s'opère à l'inscription. Les places étant limitées, les élèves sont inscrits dans l'ordre de réception du dossier.

Le dossier d'inscription comprend :

- La fiche d'inscription administrative (pages 2 et 3) qu'il vous appartient de compléter et de signer
- Une fiche pour l'étude automatique du droit à Bourse
- Une fiche d'urgence à compléter
- Une autorisation parentale pour le droit à l'image à compléter
- Un coupon d'adhésion à la Maison des Lycéens et/ou à l'Association Sportive (facultatif)
- Un formulaire de don à la caisse de solidarité du lycée (facultatif)
- Une notice d'information relative à la demi-pension
- Un formulaire de recueil de consentement à destination des associations de parents d'élèves

Vous devez joindre à ce dossier, en plus des documents à compléter :

- L'exeat (certificat de radiation) de l'établissement d'origine
- La photocopie du bulletin du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année précédente
- La photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- La photocopie de l'attestation de recensement pour les élèves de plus de 16 ans (obligatoire pour passer les examens). Attention, les élèves de moins de 16 ans doivent penser à se faire recenser auprès de leur Mairie à compter de leur date anniversaire.
- La copie du livret de famille au complet faisant apparaître tous les enfants du foyer
- Pour les parents divorcés, la copie de la partie du jugement mentionnant l'autorité parentale
- L'attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile ET individuelle accident) sera à remettre à la rentrée.

L'organisation de la rentrée 2025 ainsi que la liste des manuels scolaires seront consultables sur notre site internet courant juillet.

**ATOUPS NORMANDIE** : renouvelez vos avantages 15-25 ans sur « Atouts Normandie » (aide financière à l'achat des manuels, loisirs...) à l'adresse suivante : <https://atouts.normandie.fr/> avant le 10 juillet de préférence.

**TRANSPORTS SCOLAIRES** : renouvelez vos abonnements et souscrivez en ligne en vous connectant sur les différents portails : <https://www.normandie.fr/nomad> ou <https://www.twisto.fr/>

**SITUATIONS NOUVELLES À NOUS SIGNALER** :

Pour les PAP, merci de contacter le secrétariat par mail : [ce.0142107p@ac-normandie.fr](mailto:ce.0142107p@ac-normandie.fr)

Pour les PAI, allergies, maladies chroniques..., adressez-vous à l'infirmière.